

14 h

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR PRAP2S OPTION ALM (Accompagnement à la mobilité)

Public ciblé :

Toute personne travaillant à domicile ou en institution auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap, aidants familiaux., intervenants à domicile, TISF

Prérequis :

Être titulaire du certificat d'acteur Prap2S (-2ans) délivré par une entité habilitée



OBJECTIFS

- Permettre aux salariés formés de maintenir et actualiser leurs compétences d'acteur PRAP2S dans l'entreprise.
- Poursuivre leur participation à la démarche de prévention.
- Mettre en application leurs compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité au travail.

PROGRAMME

- **Redynamiser la démarche de prévention**
 - Rappel de leur rôle dans la démarche de prévention de la structure
- **Réactiver les connaissances des risques de son métier**
 - Dissocier : danger, situation de travail dangereuse et dommage
 - Les familles de risques liés à l'activité physique
 - Le document unique
- **Rappeler les conséquences sur la santé**
 - Lien entre les TMS (Troubles Musculo-squelettiques), accident du travail et maladie professionnelle.
 - Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- **Mettre à jour les méthodes et outils d'analyse de situations de travail**
 - Retour d'expérience au poste de travail permettant de définir des axes d'amélioration de la démarche de prévention
 - Observation et Analyse de situations de travail dangereuses à partir des outils INRS

MOYENS PÉDAGOGIQUES & EVALUATION

- Apports théoriques illustrés de cas concrets
- Mises en situation, évaluation et réajustement
- Partage d'expériences, analyses de pratiques actuelles
- Un support pédagogique synthétisant les éléments clés de la formation est remis à l'apprenant
- Test de positionnement en amont et en aval de la formation
- Un questionnaire de satisfaction est soumis en fin de formation
- **Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles**
 - Les fondamentaux de la démarche ALM
 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
 - Les déplacements naturels
 - Révision sur l'utilisation des aides techniques
- **Epreuve certificative de 40mn**

LES "+" DE LA FORMATION

- Formation certifiante délivrée par la CARSAT
- Mises en situations réalisées au sein de l'appartement pédagogique pour plus de réalisme.

Module proposé en Présentiel



FORMATEUR(TRICE)

- Formateur(trice) PRAP2S certifié par l'INRS